



43^e championnat scolaire régional d'athlétisme

Sélection
Championnat scolaire provincial d'athlétisme
(benjamin – cadet – juvénile)

Le vendredi, 1^{er} juin 2012

Piste d'athlétisme Mont-Bleu
École secondaire Mont-Bleu

Renseignements généraux

Date :

Le vendredi, 1^{er} juin 2012 (beau temps, mauvais temps).

Endroit :

Piste d'athlétisme Mont-Bleu, École secondaire Mont-Bleu, 389, boul. Cité des Jeunes, (afin d'assurer le bon déroulement de la compétition, les athlètes qui ne participent pas à une épreuve sont priés de demeurer à l'extérieur de la clôture).

Responsable :

Jean Mercier, directeur général du RSEQ Outaouais,
courriel : jean.mercier@arseo.qc.ca; Internet : www.arseo.qc.ca.

Heure :

De 8 h à 17 h 30 – Les compétitions débuteront à 8 h 30.

Inscription :

Les formulaires devront être acheminés au RSEQ Outaouais avant le 22 mai 2012, 16 h. Veuillez les transmettre à **Sylvie Lahaie** en format électronique uniquement au sylvie.lahaie@arseo.qc.ca.

Frais d'inscription :

Il en coûte 14 \$ par athlète. Un coût de base de 40 \$ est ajouté aux institutions qui inscriront plus de 10 athlètes.

Veuillez prendre note que votre facture sera établie en fonction du nombre d'athlètes que vous inscrivez. Également, vous devrez acquitter des frais supplémentaires de 20% pour toute inscription tardive.

Modifications aux inscriptions :

Aucune modification ne pourra être apportée aux épreuves de piste. Le comité organisateur pourrait toutefois, sous toute réserve, accepter une demande de modification aux épreuves de pelouse effectuée avant 9 h.

Un maximum de 2 modifications par institution sera considéré. Il y aura en outre des frais supplémentaires de 3 \$ par épreuve pour toute modification effectuée la journée du championnat.

Il n'y aura aucun remboursement pour les athlètes absents.

Accueil :

Le responsable de la délégation doit se présenter au secrétariat afin d'obtenir le dossard de ses athlètes ainsi que d'autres renseignements pertinents.

Nourriture (cantine) :

Un service de cantine sera disponible sur le site de la compétition.

Carte d'assurance-maladie :

Il est recommandé que chaque athlète apporte sa carte d'assurance-maladie sur le site.

Renseignements techniques et règlements**Installations :**

- Piste de 400 m, 8 couloirs en ligne droite et 6 couloirs en courbe;
- L'aire de lancer du poids et du disque se trouve dans un cercle en béton;
- L'aire de lancer du javelot est située sur le terrain de soccer;
- L'aire d'élan pour le saut en longueur et le triple saut est sur tapis caoutchouté.

Équipement :

- Tout le matériel (poids, témoin) sera fourni par le comité organisateur. Ce matériel sera le seul à pouvoir être utilisé. Il n'y aura pas de bloc de départ.
- Les souliers avec crampons de 7 mm maximum sont permis.
- Les souliers à crampons de soccer sont interdits.

Chronométrage :

Le chronométrage s'effectue de façon manuelle.

Catégories :

Le classement de catégories des athlètes s'effectue comme suit :

Benjamin : l'année de naissance de l'élève se situe entre le 1^{er} janvier 1999 et le 31 décembre 2000;

Cadet : l'année de naissance de l'élève se situe entre le 1^{er} janvier 1997 et le 31 décembre 1998;

Juvenile : l'année de naissance de l'élève se situe entre le 1^{er} juillet 1993 et le 31 décembre 1996.

Olympiques spéciaux : 21 ans et moins

Surclassement :

Le surclassement simple est permis dans toutes les catégories. L'athlète doit toutefois se surclasser pour l'ensemble de ses épreuves.

Composition de la délégation :

Il y a un maximum de 2 athlètes par catégorie, par épreuve et par établissement d'enseignement. Un total de 3 épreuves par athlète sera autorisé. Les 3 épreuves seront réparties ainsi de la façon suivante : 2 épreuves de piste et 1 épreuve de pelouse **ou** 2 épreuves de pelouse et 1 épreuve de piste.

Officiel / Bénévoles :

Certains établissements d'enseignement seront désignés pour gérer la totalité de l'épreuve (officiels, matériels, etc.).

Les autres établissements qui participeront à l'événement devront fournir un bénévole par tranche de 10 athlètes inscrits. Dans le cas contraire, cet établissement sera facturé 25 \$ par bénévole manquant.

Jean Mercier communiquera avec les établissements scolaires qui n'ont pas signifié leur intention à cet égard afin de connaître le nom des bénévoles. Ces derniers devront être déterminés avant le 22 mai 2012.

Chambre d'appel :

- Tous les athlètes devront se rendre directement à leur épreuve dès que celle-ci sera annoncée ou 20 minutes avant l'heure de l'épreuve. Si une course est prévue au même moment qu'une épreuve de pelouse, l'élève doit se présenter à son épreuve de course en premier, tout en avisant l'officiel de l'épreuve de pelouse **au préalable**.
- Pour les courses, l'athlète doit donner son nom à l'aide au juge de départ. Dans l'éventualité où l'athlète n'est pas présent lors de l'appel, il sera exclu de son épreuve.
- Pour les épreuves de pelouse, l'athlète doit fournir son nom à l'officiel avant le début de l'épreuve. Si l'athlète ne respecte cette consigne, il sera exclu de son épreuve.

Faux départ :

Le règlement de l'Association internationale des Fédérations d'athlétisme stipule que le premier faux départ d'une course est donné à tous les concurrents de l'épreuve au deuxième faux départ. L'athlète fautif du 2^e faux départ est disqualifié.

Dossard :

Le port du dossard est obligatoire sous peine de disqualification. Le dossard doit être porté sur le dos pour le sprint (60 m à 200 m) et sur la poitrine pour toutes les autres épreuves.

Préliminaires conduisant à la finale (60 m, 80 m, 100 m et haies) :

Des préliminaires sont prévus pour les sprints (60 m, 80 m et 100 m) et pour les haies dans la mesure où il y a 7 athlètes ou plus au départ. Dans le cas contraire, une finale remplacera les préliminaires et elle aura lieu à la même heure.

Tableau des préliminaires en finale, selon le nombre de vagues couru lors de l'épreuve :

1 vague = finale
2 vagues = le premier de chaque vague + les 6 meilleurs temps
3 vagues = le premier de chaque vague + les 5 meilleurs temps
4 vagues = le premier de chaque vague + les 4 meilleurs temps
5 vagues = le premier de chaque vague + les 3 meilleurs temps
6 vagues = le premier de chaque vague + les 2 meilleur temps

Seules des finales sont prévues pour les sprints de 150 m et de 200 m.

Courses de 400 m et plus :

Les courses de 400 m se dérouleront en corridor si un nombre inférieur de 6 athlètes y participent. Dans l'éventualité d'un nombre plus élevé d'athlètes, ces derniers feront une course de demi-fond. Un maximum de 12 athlètes par vague doit alors être respecté.

Courses de 800 m et plus :

S'il y a moins de 10 athlètes dans une catégorie pour ces épreuves, il y aura un jumelage de catégories de façon systématique. Le nombre d'athlètes à chaque épreuve sera divisé comme suit :

Courses de 800 m	: un total de 5 athlètes;
Courses de 1 200 m à 1 500 m	: un total de 20 athlètes;
Courses de 2 000 m à 3 000 m	: un total de 20 athlètes.

Si l'on prévoit surpasser ce nombre, il est impératif que les athlètes proviennent de la même catégorie et qu'ils soient de même sexe.

Marche :

- Le juge en chef expliquera les règlements avant le départ.
- S'il y a moins de 10 athlètes dans une catégorie pour ces épreuves, il y aura un jumelage de catégories de façon systématique. Le nombre d'athlètes à chaque épreuve sera divisé comme suit :
- Si l'on prévoit dépasser ce nombre, il est impératif que les athlètes proviennent de la même catégorie et qu'ils soient de même sexe.
- L'athlète doit toujours maintenir un contact avec le sol. L'athlète doit avoir la jambe tendue lors du passage à la verticale (le genou ne doit pas être fléchi).

Avertissements du juge :

- Un panneau jaune signifie que l'athlète doit corriger sa technique.
- Un panneau rouge signifie que l'athlète est disqualifié et qu'il doit immédiatement quitter la piste.
- Lors des 200 derniers mètres, l'athlète peut-être disqualifié par le juge en chef, et ce, même s'il n'a pas reçu d'avertissement durant la course.
- Le juge en chef annonce, à la fin de l'épreuve, les athlètes qui ont été disqualifiés durant la compétition.
- Le port d'un short légèrement au-dessus du genou est recommandé, et ce, afin de permettre au juge d'évaluer la technique du marcheur.

Les haies :

Catégorie	Distance (en mètres)	Nombre de haies	Hauteur (en pouces)	Début à la 1^{ère} (en mètres)	Entre les haies (en mètres)	Dernière à l'arrivée (en mètres)	Couleur
Benj. F.	80	8	30	12	7,5	15,5	
Benj. M.	80	8	30	12	8	12	
Cadet F.	80	8	30	12	7,5	15,5	
Cadet M.	100	10	33	13	8,5	10,5	
Juv. F.	100	10	30	13	8	15	
Juv. M.	110	10	36	13	8,80	17,3	

Lancers :

La pesanté des poids, du disque et du javelot est conforme aux règles officielles pour chacune des catégories. Par ailleurs, chaque athlète effectuera 3 lancers et il n'y aura pas de finale dans cette épreuve.

Saut en longueur :

- Dans toutes les catégories, la planche d'appel sera utilisée.

- Chaque athlète effectuera trois sauts.
- Cette épreuve ne comporte pas de finale.
- Le standard de mesure s'applique au premier saut. L'officiel mesurera le saut puis l'identifiera à l'aide d'un objet, notamment un drapeau.

Standard de mesure (exprimé en mètres)

Catégorie	Fille	Garçon
Moustique	Aucun standard	
Benjamin	2,25	2,75
Cadet	2,75	3,25
Juvenile	3,25	4

Triple Saut :

La distance entre la planche d'appel et la partie la plus rapprochée de la zone de réception se situera à au moins 7 m pour les garçon et à au moins 5 m chez les filles; La distance s'élargira par la suite à raison de 2 m (7 m, 9 m, 11 m, etc. chez les garçons et 5 m, 7 m, 9 m, etc. chez les filles).

Saut en hauteur :

- L'athlète est éliminé à la suite de 3 essais consécutifs ratés.
- L'élévation de la barre se fait au choix des 3 derniers participants, à condition qu'elle soit d'au moins 2 cm.

Hauteur de départ et élévation (exprimé en mètres)

Benjamin filles	Benjamin garçons	Cadet filles	Cadet garçons	Juvenile filles	Juvenile garçons
0,90	1	1	1,20	1	1,20
1	1,10	1,10	1,30	1,10	1,30
1,10	1,20	1,20	1,40	1,20	1,40
1,15	1,25	1,25	1,45	1,25	1,45
1,20	1,30	1,30	1,50	1,30	1,50
1,25	1,35	1,35	1,55	1,35	1,55

Récompenses :

- La remise des médailles s'effectuera par bloc, soit à 12 h, à 14 h ainsi qu'à 16 h et sera annoncée au préalable;

- Aucune médaille ne sera remise à un autre moment;
- Les bannières qui remises aux meilleures équipes de chacune des catégories seront acheminées aux établissements scolaires dans la semaine suivant le championnat.

Classement :

- Le classement des équipes sera compilé selon le système suivant :

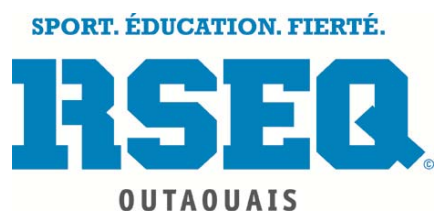
1 ^{ère} position : 7 points	4 ^e position : 3 points
2 ^e position : 5 points	5 ^e position : 2 points
3 ^e position : 4 points	6 ^e position : 1 point
- La somme des points obtenus par chacun des concurrents d'un établissement d'enseignement par épreuve et par catégorie déterminera le rang de ce dernier au classement par catégorie / sexe ainsi que dans toutes les catégories.
- La compilation finale des points par établissement scolaire s'effectuera à partir des points obtenus par la meilleure équipe (par catégorie / sexe).

Bris d'égalité :

- Les bris d'égalité seront déterminés en vertu des règlements de la Fédération d'athlétisme du Québec.
- Dans les situations où le bris d'égalité s'avère impossible, le même rang donnera droit au même nombre de points ainsi qu'aux mêmes récompenses.

Règlements officiels :

- Le championnat scolaire régional d'athlétisme 2012 est soumis aux règlements de la Fédération d'athlétisme du Québec
- Si les règlements officiels de la Fédération québécoise d'athlétisme et ceux du RSEQ diffèrent, ces derniers ont préséance.
- Les règlements généraux régissant les championnats scolaires régionaux doivent également être respectés.



FILLES

ÉPREUVE	BENJAMINE	CADETTE	JUVÉNILE
80 m	X		
100 m		X	X
150 m	X		
200 m		X	X
400 m			X
800 m	X	X	X
1 200 m	X	X	
1 500 m			X
2 000 m		X	
3 000 m			X
80 m - haies	30 po	30 po	
100 m - haies			30 po
800 m - marche	X		
1 500 m - marche		X	
3 000 m - marche			X
Hauteur	X	X	X
Longueur	X	X	X
Triple saut		X	X
Poids	3 kg	3 kg	4 kg
Disque	750 g	1 kg	1 kg
Javelot	400 g	600 g	600 g

- Aucun relais



GARÇONS

ÉPREUVE	BENJAMIN	CADET	JUVÉNIILE
80 m	X		
100 m		X	X
150 m	X		
200 m		X	X
400 m			X
800 m	X	X	X
1 200 m	X	X	
1 500 m			X
2 000 m		X	
3 000 m			X
80 m - haies	30 po		
100 m - haies		33 po	
110 m - haies			36 po
800 m - marche	X		
1 500 m - marche		X	
3 000 m - marche			X
Hauteur	X	X	X
Longueur	X	X	X
Triple saut		X	X
Poids	3 kg	4 kg	5 kg
Disque	750 gr	1 kg	1,5 kg
Javelot	400 gr	600 gr	700 gr

- Aucun relais

Programme de la compétition

Préalablement à la compétition

Date limite pour les inscriptions : le mercredi 23 mai 2012, avant 16 h.

La journée de la compétition

7 h	Arrivée du comité organisateur
7 h 05	Réunion du comité organisateur
8 h à 8 h 20	Arrivée des athlètes
8 h 20 à 8 h 40	Distribution des dossards et de l'horaire officiel (secrétariat)
8 h 40	Réunion des entraîneurs et des officiels (au besoin)
8 h 40	Les athlètes des premières épreuves se rendent à la ligne de départ
8 h 50	Cérémonie protocolaire et ouverture du championnat.
9 h	Début des compétitions
12 h	Remise de médailles (secrétariat)
15 h	Remise de médailles (secrétariat)
17 h 15	Fin des compétitions Remise de médailles (secrétariat)
17 h 30	Départ des athlètes

Ultérieurement à la compétition (semaine suivant le championnat)

La liste complète des athlètes choisis est transmise aux établissements scolaires

Les établissements scolaires confirment la participation des athlètes au RSEQ Outaouais.